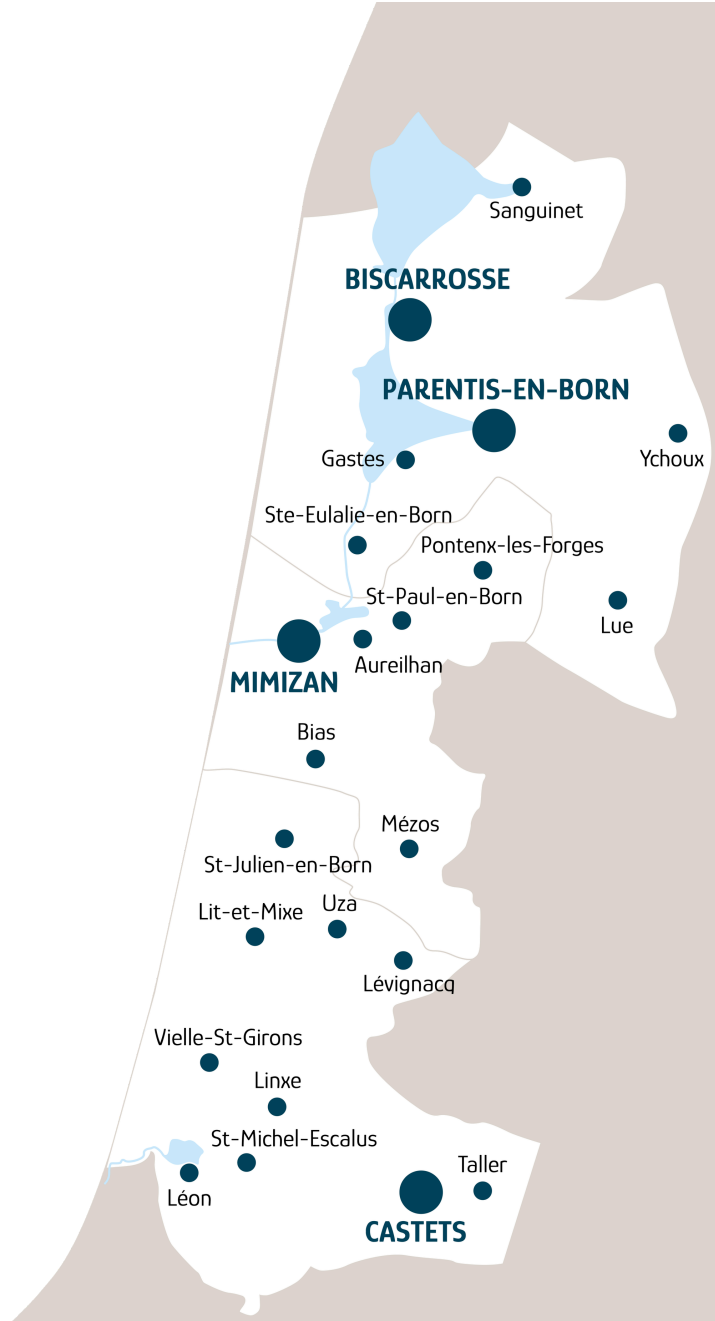
KIT LOGEUR 2026

LOUEZ À UN TRAVAILLEUR SAISONNIER AVEC NOMad'



Vous habitez sur le territoire des **Grands Lacs, de Mimizan ou de Côte Landes Nature** ? Vous disposez au sein de votre **résidence principale d'une chambre inoccupée** ou d'une annexe dans votre jardin, et vous souhaiteriez la partager dans le cadre d'une location ? Grâce à la solution de l'habitat partagé (colocation) vous pouvez vous constituer **un revenu complémentaire** tout en participant à l'activité de votre territoire en louant à un saisonnier ou une saisonnière.

Spécialisée depuis 2009 dans l'accueil des saisonniers sur nos territoires, **NOMAD'** la Maison des saisonniers, la plateforme de services du Pays Landes Nature Côte d'Argent, vous **accompagne gratuitement** dans cette démarche.

Pour vous aider, NOMAD' a conçu ce kit simple et synthétique, qui répond aux premières questions que vous vous posez sur la solution de l'habitat partagé .

Revenus, fiscalité, garanties prévues dans le cadre de cette location, vous trouverez dans ce kit les dernières actualités mais aussi des **documents types** vous permettant de vous accompagner dans votre démarche.

Financé par l'Union européenne
Région Nouvelle-Aquitaine
Pays Landes Nature Côte d'Argent

POUR LOUER À UN SAISONNIER, UNE SOLUTION SIMPLIFIÉE : LE BAIL MOBILITÉ

Qui peut bénéficier d'un bail mobilité ?

Le bail mobilité est un contrat de location signé entre le propriétaire d'un bien meublé et son futur locataire temporaire. Pour en bénéficier, le locataire doit, au moment de la prise d'effet du bail, justifier être dans la situation de travailleur saisonnier via son contrat de travail par exemple. Ce bail porte sur des logements meublés.

Le logement mis en location doit donc :

- Être équipé d'un ameublement minimum et fournir des équipements essentiels (eau chaude et froide, coin cuisine avec évier…),
- Répondre aux règles de décence assurant la sécurité du locataire et préservant sa santé.

Liste des meubles et équipements devant être proposés dans le cadre du logement : plaques de cuisson, four ou four à micro-ondes, réfrigérateur, congélateur ou compartiment à congélation du réfrigérateur, luminaires, vaisselle et ustensiles de cuisine en nombre suffisant, table et sièges, étagères de rangement, matériel d'entretien ménager adapté aux spécificités du logement, literie avec couette ou couverture, volets ou rideaux dans les chambres.

Caractéristiques du bail

Le bail mobilité, établi par écrit, doit comporter les mentions d'un bail meublé. Les documents à joindre sont également ceux prévus dans le cadre d'une location meublée, soit :

- le dossier de diagnostic technique
- l'état des lieux
- l'inventaire du mobilier.

Le bail mobilité doit :

- Préciser que le contrat de location est soumis au régime du bail mobilité,
- En justifier le motif,
- Informer le locataire de l'**interdiction** pour le propriétaire d'exiger le versement d'un **dépôt de garantie.**

Attention : aucun dépôt de garantie ne peut être exigé pour le bail mobilité. La garantie Visale peut jouer cette fonction.



Montant du loyer

- **Le loyer est fixé librement par le bailleur (nous consulter pour échelle de prix pratiquée sur le territoire),**
- Le montant du loyer ne peut être révisé en cours de bail,
- Le montant du loyer ainsi que ses modalités de paiement doivent être mentionnés dans le contrat de location,

Les charges sont versées de façon forfaitaire et sont mentionnées dans le bail. Le bailleur ne peut donc pas réclamer de provisions pour charges avec une régularisation.

Durée de la location

- Comprise entre 1 et 10 mois,
- Non renouvelable et non reconductible,
- Durée de bail modifiable 1 fois par avenant, cependant la durée du contrat de location ne pourra excéder 10 mois.

À l'échéance du bail, si le propriétaire et le locataire souhaitent signer un nouveau bail pour le même logement, le bail ne pourra être un bail mobilité. Le bail correspondra au bail d'une location meublée.

Préavis

À tout moment, les locataires peuvent donner congé avec un délai de préavis d'un mois par lettre recommandée, acte d'huissier ou remise en main propre. Les propriétaires, en revanche, ne peuvent mettre fin au contrat de location avant la date définie dans le bail.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez consulter le site d'Action Logement : https://www.actionlogement.fr/offre-de-location/dossiers/bail-mobilite

LES AVANTAGES LIÉS AU BAIL MOBILITÉ APPLIQUÉ À DES SAISONNIER-E-S

La garantie VISALE : l'assurance d'être réglé-e et de disposer d'un dépôt de garantie

Dans le cadre d'un bail mobilité aucun dépôt de garantie ne peut être demandé au locataire.
Pour pallier cette situation, le dispositif de garantie locative VISALE, d'Action logement, peut être mis en œuvre. Il couvre gratuitement les éventuels impayés de loyers et de charges, ainsi que les dégradations. Pour tout besoin d'informations le site d'Action Logement vous accompagnera dans cette démarche simplifiée.
https://site.actionlogement.fr/eligibilite-visale/

Le régime fiscal : un régime aménagé pour faciliter la location

Lorsque vous louez un logement meublé dans le cadre d'un bail mobilité, des dispositions spécifiques s'appliquent à vous.
Jusqu'au 31/12/2026, les revenus de la location ou sous-location meublée d'une ou de plusieurs pièces faisant partie de votre habitation principale n'ont pas besoin d'être déclarés aux services fiscaux, si la ou les pièce(s) louée(s) constitue(nt) la résidence temporaire d'une personne ayant le statut de salarié saisonnier. Pour cela le prix de cette location doit rester fixé dans des limites raisonnables (article 35 bis du Code Général des Impôts).

A titre d'exemple, le loyer annuel par m2 en 2024, charges non comprises, ne doit pas excéder 152 € selon l'administration fiscale. Soit environ 1520 euros/an pour une chambre de 10 m2.
Pour plus d'informations sur la fiscalité des locations de meublés : Impôt sur le revenu - Revenus d'une location meublée | Service Public



LOUER POUR L'EMPLOI BAILLEUR

Qui peut bénéficier de l'offre Louer pour l'Emploi ?
Vous êtes propriétaire du logement en tant que personne physique ou morale. Le logement est situé sur le territoire français. Votre logement est destiné à la location dans le parc locatif privé.

Cette offre comprend (+ d'infos)

Un conseil gratuit sur le projet pour un montage global personnalisé. Un candidat locataire certifié par Action Logement. Une garantie gratuite Visale, sans franchise ni carence, pour couvrir les risques d'impayés de loyer et de dégradations locatives. Des avantages financiers à choisir parmi les 3 formules proposées ci-dessous.

Formule 1	Formule 2	Formule 3
Un prêt travaux à taux très attractif **remboursable sur 10 ans** maximum et qui peut être débloqué durant 3 ans selon vos besoins : • Soit jusqu'à **10 000** € pour tout type de travaux, • Soit jusqu'à **15 000** € pour des travaux de rénovation énergétique.	Une prise en charge des honoraires de mise en location via un professionnel immobilier agréé[1] : • Pour un logement meublé : jusqu'à 1 000 €, 3 fois par an, • Pour un logement non meublé : jusqu'à 1 000 €, 1 fois par an.	Les formules 1 + 2 avec les options à choisir.

Après signature du contrat avec Action Logement[2], **vous vous engagez, sur une durée de 3 ans**, à louer votre logement à un salarié, avec un loyer maîtrisé.

POUR CONCLURE : QUELQUES CONSEILS ET RAPPELS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE VOTRE LOCATION VIA LE BAIL MOBILITÉ

Vous pouvez nous contacter pour que nous puissions réaliser gratuitement une visite de votre bien et vous délivrer documents et conseils.

Le choix de la personne à qui vous souhaitez louer vous reviendra toujours personnellement, pas d'obligation si le courant ne passe pas entre vous.

Pour vous aider dans ce choix une plateforme gratuite en ligne peut vous aider à évaluer les dossiers des potentiels locataires : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51423,

Comme pour toute location, faîtes un état des lieux entrant et sortant de votre bien. Vous trouverez en annexe des documents types pour vous aider dans cette démarche.

La quittance de loyer : le locataire peut demander au propriétaire de lui transmettre gratuitement un tel document contre le paiement complet du loyer (charges comprises). Vous trouverez également en annexe de ce document un exemplaire type.

Pour plus d'informations sur le bail mobilité : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34759

Vous pouvez également vous rapprocher de l'A.D.I.L. des Landes :

Association départementale d'information sur le logement / www.adil40.fr
125 rue Martin Luther King 40000 MONT DE MARSAN – 05.58.46.58.58
14 avenue du Sablar 40100 DAX – 05.58.91.00.11



CONTACTEZ NOUS

POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, MISE EN RELATION, CONSEILS, NOUS NOUS TENONS ÉGALEMENT À VOTRE DISPOSITION AUX COORDONNÉES SUIVANTES :

Contactez NOMAD':
Marie-Pierre – 06 02 28 57 83
nomadsaison@payscotedargent.com
Emmanuelle – 06 70 64 41 38
nomad@payscotedargent.com

EN ANNEXE

- exemple type bail mobilité
- exemple type avenant bail mobilité
- exemple type quittance de loyer
- exemple type état des lieux



BAIL MOBILITÉ

I. Désignation des parties

Le présent contrat est conclu entre les soussignés :
[nom et prénom, ou dénomination du bailleur / domicile ou siège social / qualité du bailleur (personne physique, personne morale) / adresse électronique (facultatif)]

_____

_____

désigné(s) ci-après « le bailleur » ;
[nom et prénom du ou des locataires ou, en cas de colocation, des colocataires, adresse électronique (facultatif)] :

_____

_____

désigné(s) ci-après « le locataire ».

Il a été convenu ce qui suit :

II. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la location d'un logement dans le cadre d'un bail mobilité pour le locataire justifiant être dans l'une des situations suivantes :
❒ CDD contrat saisonnier ❒ CDD mission temporaire dans le cadre de son activité professionnelle
❒ formation professionnelle ❒ engagement volontaire dans le cadre d'un service civique
❒ mutation professionnelle ❒ études supérieures ❒ contrat d'apprentissage ❒ stage

A. Consistance du logement

Identifiant fiscal du logement : _____
Adresse du logement : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Type d'habitat : immeuble collectif / immeuble individuel
Régime juridique : immeuble en copropriété / en monopropriété (rayez la mention inutile)
Période de construction : _____ Surface habitable : _____ m² Nb de pièces principales : _____
Le cas échéant, autres parties du logement : _____
Le cas échéant,éléments d'équipements du logement : _____
Modalité de production de chauffage : individuel / collectif (rayez la mention inutile)
Modalité de production d'eau chaude sanitaire : individuelle / collective (rayez la mention inutile)

Équipement d'accès aux technologies de l'information et de la communication [modalités de réception de la télévision dans l'immeuble, modalités de raccordement internet etc.] : _____

_____

B. Destination des locaux

Locaux à usage d'habitation meublée dans le cadre d'un bail mobilité uniquement.

C. Désignation des locaux et équipements accessoires de l'immeuble à usage privatif du locataire : (garage)

_____

_____

D. Locaux, parties, équipements et accessoires de l'immeuble à usage commun (place de parking ...)

_____

_____

II. Date de prise d'effet et durée du contrat

A. Date d'effet du bail : ___ / ___ / _____

B. Durée du bail : _____ mois (doit être comprise entre 1 et 10 mois) écrit en toutes lettres.

Le bail mobilité est conclu pour une durée minimale d'un mois et une durée maximale de dix mois, non renouvelable et non reconductible. La durée du contrat de location, prévue au 4° du I de l'article 25-13, peut être modifiée une fois par avenant sans que la durée totale du contrat ne dépasse dix mois. Si, au terme du contrat, les parties concluent un nouveau bail portant sur le même logement meublé, ce nouveau bail est soumis aux dispositions du titre Ier bis. Le locataire peut résilier le contrat à tout moment sous réserve de respecter un délai de préavis d'un mois.

IV. Conditions financières

Les parties conviennent des conditions financières suivantes en toutes lettres :

Montant du loyer mensuel : _____ €/mois

Montant du forfait de charges : _____ €/mois

Les charges locatives accessoires au loyer principal sont récupérées par le bailleur sous la forme d'un forfait versé simultanément au loyer, dont le montant et la périodicité de versement sont définis dans le contrat et qui ne peut donner lieu à complément ou à régularisation ultérieure. Le montant du forfait de charges est fixé en fonction des montants exigibles par le bailleur en application de l'article 23. Ce montant ne peut pas être manifestement disproportionné au regard du dernier décompte par nature de charges rapporté à la périodicité de versement du forfait.

Modalités de paiement

Périodicité du paiement : _____

Paiement : à échoir / à terme échu (rayez la mention inutile)

Date ou période de paiement : _____

Lieu de paiement : _____

Le cas échéant, montant total dû à la première échéance de paiement pour une période complète de location [détailler la somme des montants relatifs au loyer, au forfait de charges, à l'assurance récupérable pour le compte des colocataires...] : _____

V. Clause résolutoire

Modalités de résiliation de plein droit du contrat : Le bail sera résilié de plein droit en cas d'inexécution des obligations du locataire, soit en cas de défaut de paiement des loyers et des charges locatives au terme convenu, de non-versement du dépôt de garantie, de défaut d'assurance du locataire contre les risques locatifs, de troubles de voisinage constatés par une décision de justice passée en force de chose jugée rendue au profit d'un tiers. Le bailleur devra assigner le locataire devant le tribunal pour faire constater l'acquisition de la clause résolutoire et la résiliation de plein droit du bail.

VII. Autres conditions particulières

_____

_____

VIII. Dépôt de garantie et clause de solidarité

Dans le cadre du bail mobilité, aucun dépôt de garantie ne peut être exigé par le bailleur. De même, toute clause prévoyant une solidarité entre les colocataires ou leurs cautions est réputée non écrite.

Le ___ / ___ / _____, à _____,

Signature du bailleur

Signature du locataire



AVENANT AU BAIL MOBILITÉ – PROLONGATION DE LA DURÉE

La durée du bail mobilité peut être prolongée UNE SEULE FOIS par avenant sans que la durée totale du contrat ne dépasse dix mois (article 25-13 de la loi du 6 juillet 1989).

I Désignation des parties

Le présent avenant est conclu, sans recours à un mandataire professionnel, entre les soussignés :
[nom(s) et prénom(s), ou dénomination du BAILLEUR, domicile ou siège social, qualité du BAILLEUR (personne physique, personne morale (1), adresse électronique (facultatif)], numéro de téléphone (facultatif)] (2).

_____

_____

_____

(1)Une SCI, par exemple, est une personne morale.
(2)(2) A reproduire si pluralité de bailleurs.

Désigné(s), ci-après sous la dénomination « LE BAILLEUR »
Et, [nom(s) et prénom(s), du ou des locataires ou, en cas de colocation, des colocataires, adresse électronique (facultatif), numéro de téléphone (facultatif)].

_____

_____

_____

Désigné(s), ci-après sous la dénomination « LE LOCATAIRE »
Entre les parties ci-dessus désignées, il a été convenu ce qui suit :

II Objet de l'avenant

Un bail mobilité soumis au titre 1er ter de la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 a été conclu entre les parties pour la location du logement situé (adresse, étage, numéro de porte, nombre de pièces)

_____

_____

pour une durée de _____ mois (précisez en toutes lettres la durée initiale du bail qui doit être inférieure à 10 mois).
Il a pris effet le (date de la remise des clés au locataire : JJ/MM/AAAA) _____/_____/_____ et devait prendre fin automatiquement le : (JJ/MM/AAAA) _____/_____/_____ .
Les parties conviennent de prolonger ce bail de _____ mois (précisez en toutes lettres le nombre de mois supplémentaires accordés sans que la durée totale du bail prolongé par cet avenant ne dépasse dix mois) afin de reporter l'échéance du bail au (indiquez la date d'échéance ainsi reportée JJ/MM/AAAA) _____/_____/_____ date à laquelle le bail prendra fin automatiquement sans que le BAILLEUR n'ait à donner congé au locataire.
Le locataire conserve la possibilité de donner congé en cours de bail en respectant un délai de préavis d'un mois, et dans les conditions prévues au bail.

Toutes les autres clauses du bail restent inchangées.

Fait à _____, le _____ en _____ originaux dont un remis au _____ preneur (s).

Signatures précédées de la mention " lu et approuvé ".
Le(s) BAILLEUR(s) Le(s) LOCATAIRE(s)



QUITTANCE DE LOYER DU MOIS DE _____

Nom, prénom du bailleur : _____
Adresse du bailleur _____

Nom, prénom du locataire : _____
Adresse postale: _____

Fait à _____ , le _____

Adresse de la location :

_____

_____

Je soussigné _____, propriétaire du logement désigné ci-dessus, déclare avoir reçu de Monsieur / Madame _____, la somme de _____ euros (montant reçu écrit en toutes lettres) / _____ euros (montant reçu écrit en chiffres), au titre du paiement du loyer et des charges pour la période de location du _____ au _____ et lui en donne quittance, sous réserve de tous mes droits.

Détail du règlement :
Loyer : _____ euros
Provision pour charges :_____ euros
Total : _____ euros
Date du paiement : le ____ /____ / ____

(Signature)

Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être établis précédemment en cas de paiement partiel du montant du présent terme. Elle est à conserver pendant trois ans par le locataire (loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 : art. 7-1).

É T A T D E S L I E U X

(Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 relative aux rapports locatifs)

☐ **ENTRÉE** Date d'entrée : ..... / ..... / ..... ☐ **SORTIE** Date d'entrée : ..... / ..... / ..... Sortie : ..... / ....

Adresse du logement : .....

L'état des lieux doit être établi de façon contradictoire entre les deux parties lors de la remise des clés au locataire et lors de leur restitution en fin de bail, conformément à l'article 3 de la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989. Il fait partie du contrat de location, dont il ne peut être dissocié. L'état des lieux d'entrée peut être complété par le locataire dans les 10 jours suivant sa tenue (et pendant le 1er mois de chauffe pour les éléments de chauffage).

Le bailleur (ou son mandataire) :
Nom (ou dénomination) : .....
Domicile (ou siège social) : ..... et

Le locataire :
Nom : .....
Si état des lieux de sortie, nouvelle adresse : .....
.....

	Electricité	Gaz	Eau	Internet	Assurance
Identification compteurs et relèves	N° compteur:..... Relève HP ..... Relève HC ..... Anc. occupant	N° compteur : ..... Relève :	Relève eau froide: ..... Relève eau chaude :	Test éligibilité fibre optique et installation box Internet	Souscription contrat d'assurance habitation contre les risques locatifs
Contact Démarches déménagement					

Chauffage : ☐ collectif ☐ individuel ☐ électrique ☐ gaz ☐ fioul ☐ autre : .....

Eau chaude sanitaire: ☐ collectif ☐ individuel ☐ électrique ☐ gaz ☐ fioul ☐ autre : .....

Nombre de radiateurs: ..... Chaudière : ..... Chauffe-eau : .....

Type de clé	Nbre et Commentaires	Type de clé	Nbre et Commentaires
Clés d'immeuble		Clés porte d'entrée	
Boîtes aux lettres		Clés cave Parking	
Badge ou cléportail			
Autre :		Autre :	

Etat des pièces - Complétez la colonne Etat avec les lettres M (mauvais), P (passable), B (bon), TB (très bon).

Entrée	Description / détails	État entrée	État sortie
Porte			
Sonnette ou interphone			
Mur			
Sol			
Vitrage et volets			
Plafond			
Eclairage et interrupteurs			
Prises électriques (nombre:.....)			

Séjour - salle à manger	Description / détails	État entrée	État sortie
Mur			
Sol			
Vitrage			
Plafond			
Eclairage et interrupteurs			
Prises électriques (nombre:.....)			

Cuisine	Description / détails	État entrée	État sortie
Mur			
Sol			
Vitrage et volets			
Plafond			
Eclairage et interrupteurs			
Prises électriques (nombre : …….)			
Placards et tiroirs			
Évier (et robinetterie)			
Plaques de cuisson et four			
Hotte			
Électroménager : …….			

Chambres	Description / détails			État			État		
	Chambre 1	Chambre 2	Chambre 3	1	2	3	1	2	3
Mur									
Sol									
Vitrage et volets									
Plafond									
Eclairage et interrupteurs									
Prises électriques	Nombre : …….	Nombre : …….	Nombre : …….						

Salles de bain	Description / détails		État		État	
	Salle de bain 1	Salle de bain 1	1	2	1	2
Mur						
Sol						
Vitrage et volets						
Plafond						
Eclairage et interrupteurs						
Prises électriques	Nombre : …….	Nombre : …….				
Lavabo et robinetterie						
Baignoire / douche						
WC						

WC	Description / détails		État		État	
	WC 1	WC 1	1	2	1	2
Mur						
Sol						
Vitrage et volets						
Plafond						
Eclairage et interrupteurs						
Prises électriques	Nombre : …….	Nombre : …….				
Lavabo et robinetterie						
WC						

Autres pièces : ……	Description / détails	État entrée	État sortie
Mur			
Sol			
Vitrage et volets			
Plafond			
Eclairage et interrupteurs			
Prises électriques (nombre : ……)			

ÉQUIPEMENTS DIVERS	Entrée				Sortie				Commentaires
	Nombre	Bon	D'usage	Mauvais	Nombre	Bon	D'usage	Mauvais	

INVENTAIRE ET ÉTAT DES MEUBLES

☐ **ENTRÉE** Date d'entrée : ..../..../..... ☐ **SORTIE** Date d'entrée : ..../..../..... Sortie : ..../..../.....

Adresse du logement : .....

Bâtiment : ..... Étage : ..... Escalier : ..... Porte : .....

Le propriétaire :
Nom : .....
Adresse : .....
.....

et

Le locataire :
Nom : .....
Si état des lieux de sortie, nouvelle adresse : .....
.....

MEUBLES	Entrée				Sortie				Commentaires
	Nombre	Bon	D'usage	Mauvais	Nombre	Bon	D'usage	Mauvais	
Chaises (séjour)									
Chaises (chambres)									
Chaises (cuisine)									
Chaises (autres)									
Tabourets									
Canapés									
Fauteuils									
Tables (séjour)									
Tables (chambres)									
Tables (cuisine)									
Tables de nuit									
Tables (autres)									
Bureaux									
Commodes									
Armoires									
Buffets									
Lits simples									
Lits doubles									
Placards									
Lustres / plafonniers									
Lampes / appliques									

ÉLEC TRO -MÉNAGER	Entrée				Sortie				Commen -taires	ÉLEC TRO -MÉNAGER	Entrée				Sortie				Commen -taires
	Nombre	Bon	D'usage	Mauvais	Nombre	Bon	D'usage	Mauvais			Nombre	Bon	D'usage	Mauvais	Nombre	Bon	D'usage	Mauvais	
Réfrigérateur										Lave-linge									
Congélateur										Sèche-linge									
Cuisinière										Vidéoprojecteur									
Four										Télévision									
Four micro-ondes										Lecteur DVD									
Grille-pain										Chaine Hi-fi									
Bouilloire										Fer à repasser									
Cafetière										A spirateur									
Lave-vaisselle																			

ÉQUIPEMENT 1	Entrée				Sortie				Commen-taires	ÉQUIPEMENT 2	Entrée				Sortie				Commen-taires
	Nombre	D'usage	Bon	Mauvais	Nombre	D'usage	Bon	Mauvais			Nombre	D'usage	Bon	Mauvais	Nombre	D'usage	Bon	Mauvais	
Grandes assiettes										Pelles Seaux									
Assiettes à dessert										Torchons Matelas									
Assiettes creuses										Traversins Taies									
Autres assiettes										de traversin									
Fourchettes										Oreillers									
Petites cuillères										Taies d'oreiller									
Grandes cuillères										Draps du dessous									
Couteaux de table										Draps Couettes									
Couteaux de cuisine																			
Couteaux à pain																			
Verres à pied																			
Autres verres										Housses de couette									
Bols										Couvertures									
Tasses										Alaises									
Soucoupes										Couvre-lits									
Couverts de service										Peignoirs de bain									
Tire-bouchon										Serviettes de bain									
Décapsuleur										Serviettes de									
Carafes										toilette Gants de									
Planches à découper										toilette Nappes									
Plats										Serviettes de table									
Saladiers										Coussins									
Passoires																			
Poêles																			
Casseroles																			
Egouttoir																			
Ouvre-boîtes																			
Balais / balayettes																			

Observations ou réserves :

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

Entrée

Le …….. /…….. /……..,

à ……

Nom et signature du bailleur

(ou de sonmandataire)
Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé » :

Nom et signature du locataire

Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé » :

Sortie

Le …….. /…….. /……..,

à ……

Nom et signature du bailleur

(ou de sonmandataire)
Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé » :

Nom et signature du locataire

Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé » :

	Electricité	**Gaz**	**Eau**	**Internet**	**A ssurance**
Identification compteurs et relèves	N° compteur:…… Relève HP …… Relève HC …… Anc. occupant ……	N° compteur : …… Relève : ……	Relève eau froide : …… Relève eau chaude : ……	Test éligibilité fibre optique et installation box Internet	Souscription contrat d'assurance habitation contre les risques locatifs
Contact Démarches déménagement					